



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Synonymes François, Leurs Différentes Significations Et Le Choix Qu'il En Faut Faire pour parler avec justesse

Girard, Gabriel

Rouen, 1788

67. Félicité. Bonheur. Prospérité.

[urn:nbn:de:hbz:466:1-60158](https://nbn-resolving.org/urn:nbn:de:hbz:466:1-60158)

tés, on peut, dans cette espace de temps se dire *heureux* : quand ce *bonheur* dure un peu plus, c'est un état de *félicité*. On est quelquefois bien loin d'être *heureux* dans la prospérité, comme un malade dégoûté ne mange rien d'un grand festin préparé pour lui. (*Encycl.* VIII, 194.)

67. FÉLICITÉ. BONHEUR. PROSPÉRITÉ.

La *félicité* est l'état permanent, du moins pour quelque-temps, d'une ame contente ; & cet état est bien rare. Le *bonheur* vient du dehors ; c'est originaiement une *bonne heure*.

Un *bonheur* vient, on a un *bonheur* ; mais on ne peut dire, il m'est venu une *félicité* ; j'ai eu une *félicité* : & quand on dit, cet homme jouit d'une *félicité* parfaite, une alors n'est pas pris numériquement, & signifie seulement qu'on croit que la *félicité* est parfaite.

On peut avoir un *bonheur* sans être *heureux*. Un homme a eu le *bonheur* d'échapper à un piège, & n'en est quelquefois que plus malheureux : on ne peut pas dire de lui qu'il a éprouvé la *félicité*.

Il y a encore de la différence entre un *bonheur* & le *bonheur*, différence que le mot *félicité* n'admet point. Un *bonheur* est un événement heureux. Le *bonheur*, pris indéfiniment, signifie une suite de ces événements.

Le plaisir est un sentiment agréable & passager : le *bonheur*, considéré comme sentiment, est une suite de plaisirs : la *prospérité*, une suite d'heureux événements (a) : la *félicité*, une jouissance intime de la *prospérité*.

(a) On vient de dire que le *bonheur*, pris indéfiniment, est une suite d'événements heureux ; & ici, l'on dit absolument la même chose de la *prospérité* ; c'est

confondre deux expressions qui doivent avoir des sens différents. Voyez tome I, article 81, & en outre, article 82.

Le *bonheur* paroît plutôt le partage des riches, qu'il ne l'est en effet; & la *félicité* est un état dont on parle plus qu'on ne l'éprouve.

Ce dernier mot ne se dit guere en prose au pluriel, par la raison que c'est un état de l'ame, comme *tranquillité*, *sagesse*, *repos*: cependant la poésie, qui s'éleve au-dessus de la prose, permet qu'on dise dans Polieucte :

*Ou leurs félicités doivent être infinies.
Que vos félicités, s'il sipeut, soient parfaites.*

(*Encycl. VI, 465.*)

68. BONNES ACTIONS. BONNES ŒUVRES.

L'un s'étend bien plus loin que l'autre. Nous entendons par *bonnes actions*, tout ce qui se fait par un principe de vertu; nous n'entendons guere par *bonnes œuvres*, que certaines actions particulières qui regardent la charité du prochain.

C'est une *bonne action*, que de se déclarer contre le relâchement des mœurs & de faire la guerre au vice; c'est une *bonne action*, que de résister à une violente tentation de plaisir ou d'intérêt: mais ce n'est pas précisément ce qu'on appelle une *bonne œuvre*. Soulager les malheureux, visiter les malades, consoler les affligés, instruire les ignorants, c'est faire de *bonnes œuvres*: on fait de *bonnes œuvres*, quand on va aux prisons & aux hôpitaux dans un esprit de charité.